Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 029-212901953-20251218-D_751B_171225-DE

Commune de Plouguerneau
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 décembre 2025
--oOo--

Nombre de conseillers :

En exercice	29
Présents	22
Votants	28

Date d'envoi de la convocation : jeudi 11 décembre 2025

Le Conseil Municipal de PLOUGUERNEAU s'est réuni le 17 décembre 2025 à 19h00 à l'Espace Culturel ARMORICA en séance publique sous la présidence de Monsieur Yannig ROBIN, Maire.

SECRETAIRE DE SEANCE : Christian LE GOASDUFF élu à l'unanimité.

ETAIENT PRESENTS : Yannig ROBIN - Marie BOUSSEAU - Andrew LINCOLN - Léonie MOISAN - Marcel LE DALL - Naïg ETIENNE - François MERIEN - Catherine LE ROUX - Arnaud HENRY – Michel TREBAOL - Alain ROMEY - Hervé PERRAIN - Arnaud VELLY – Amélie CORNEC - Christian LE GOASDUFF - Yannik BIGOUIN - Hélène SALAUN – Maximilien BRETON - Marine JACQ - Lédie LE HIR - Eric LE BRIS – Sylvie ARZUR

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Bruno BOZEC	procuration à Catherine LE ROUX
Anne-Marie LE BIHAN	procuration à Christian LE GOASDUFF
Cécile DECLERCQ	procuration à Léonie MOISAN
Isabelle PASQUET	procuration à François MERIEN
Bruno COATEVAL	procuration à Eric LE BRIS
Yann DROUMAGUET	procuration à Lédie LE HIR

ABSENTE :
Nadine ABJEAN

Nomenclature ACTES 7.5.1.b	DEMANDES DE SUBVENTIONS ET PLAN DE FINANCEMENT POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE DU MULTIACCUEIL TAMM HA TAMM

Le multiaccueil Tamm ha tamm, crèche municipale de 30 places, propose de l'accueil régulier, occasionnel et d'urgence pour tous les enfants âgés de 2 mois et demi à 6 ans. Il est situé dans un bâtiment construit en 1998 qui n'a pas fait l'objet de rénovation depuis.

La commune, adhérente d'Energence depuis 2014, suit les consommations de ses bâtiments municipaux de manière annuelle. Le constat récurrent est que le multiaccueil est 3ème équipement consommateur de la commune, il représente 10% des consommations d'énergie.

Après avoir entrepris la rénovation énergétique des 2 équipements les plus énergivores (mairie et écoles publiques), la commune a donc commandité en 2024 auprès d'Energence la réalisation un pré-diagnostic énergétique du multiaccueil.

Les travaux de rénovation thermique envisagés à ce stade, par ordre d'importance en matière d'impact, sont : l'isolation de la toiture, le renouvellement des huisseries (et, lorsque possible et pertinent, la réduction des surfaces vitrées qui descendent aujourd'hui jusqu'au sol), l'isolation intérieure du vestiaire et de l'office attenant et la mise en place d'un système de programmation du chauffage. Un audit énergétique a été réalisé pour affiner le diagnostic ainsi que le bouquet de travaux à réaliser.

Le plan de financement de ce projet à ce stade est le suivant et sollicite des subventions auprès de l'Etat au titre de la DSIL, du Conseil régional dans le cadre du dispositif Bien vivre partout en Bretagne et du Conseil départemental sur le volet 2 du Pacte Finistère 2030. La sollicitation du fonds de concours de la communauté de commune du Pays des Abers a été réalisée à ce stade pour l'audit énergétique et est

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 029-212901953-20251218-D_751B_171225-DE

en attente d'une réponse. Une demande complémentaire suivra en 2026 auprès du même fonds pour la réalisation des travaux.

DEPENSES (Euros HT)	**RECETTES (Euros)**
Audit énergétique.....4 095,00	Etat DSIL (30%).....117 000,00
Maîtrise d'œuvre.....31 500,00	Région BVPEB (15%).....58 474,00
Coordination SPS et BC.....4 235,00	Département PF 2030 V2 (17,96%).....70 000,00
Travaux de rénovation.....350 000,00	Fonds de concours CCPA EnR (0,53%).....2 047,00
	Commune (36,51%)..... 142 309,00
TOTAL.....389 830,00	TOTAL 389 830,00

Après avis de la commission Ressources du 10 décembre 2025, il est proposé au Conseil municipal, après en avoir délibéré,
- d'accepter le plan de financement relatif à cette opération ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions s'y rattachant et à signer les documents nécessaires à leur obtention.

Avis du Conseil Municipal : favorable à l'unanimité (28 voix).

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme en Mairie le 18 décembre 2025

Pour Le Maire et par suppléance
Catherine LE ROUX
7e adjointe

Le secrétaire de séance,
Christian LE GOASDUFF